DEPOTS
DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE Wm A. CLARK,
No 209, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L A GUILLEMAIN,
1Jev—1an Agent

J. H. SMOOT,
Avocat et Commissionnaire
Pour la Louisiane, Mobile, Alabama.
5 juin 1an

AVIS—Le soussigné ayant établi une maison d'agence, se chargera de la gestion de tous biens immobiliers pour compte de propriétaires absents ou non résidents, et acceptera à cet effet les pouvoirs des clients qui s'adresseront à lui.
A. MICHOUD,
1dec 1an Bureau 142, coin l'Ursulines et Levée

VICTOR ROUMAGE ayant entièrement abandonné le commerce d'importations, se livre exclusivement à la gestion de tous biens immobiliers, pour compte de propriétaires absents ou non résidents en ville. Il acceptera les pouvoirs de ceux qui s'adresseront à lui et se recommande à ses amis.
Rue St-Louis, 87.
Nouvelle-Orléans, le 19 janvier 1847. 19jan 1an

PIANOS.

LAVAISON J. FAIVRE & J. D. ALLOVON, rue Canal, No 44.—A l'honneur de prévenir le public qu'ils ont l'un d'eux partira sous peu pour ... fabrique de pianos de Paris, et se chargera des commandes concernant ... instruments de musique.
... Leur magasin est continuellement assorti ... des meilleurs facteurs, ... de Pleyel et d'Erard.
... accords et réparation.

HARPES.
281, Broadway, New-York.

J F BROWNE, fabricant et importateur, invite l'attention des admirateurs de ce ... instrument ... [illegible]

J. F. BROWNE & Co,
Londres et New York, 1810

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Gratis pour ceux qui demanderont des employés et toute espèce d'ouvriers et des manœuvres-journaliers.

LE ... bureau de placement établi par M. ..., rue Madison, No. 16, se recommande ... de la classe ouvrière, ... M. Calos est ... pourvoir dans le plus bref ... [illegible]

Genièvre marque de [illegible]
ARTICLE VERITABLE.
... Schiedam, importation directe par la ..., à vendre par
J F BERCIER & Co,
54, Vieille Levée.

Fabrique de Papier de la Nouvelle-Orléans.
PAPIER ... [illegible]
... A. GORDON, agent,
6, Front Levée.

AVIS aux ... marchandises sèches ... [illegible]
DAMERON, THOMPSON & Co,
26, Chartres et 27, Douane.

PATRIA—La France ancienne et moderne, morale et matérielle ou collection encyclopédique ... de l'histoire de la France et de ses ... 2 forts volumes.
VICTOR HEBERT,
119 rue de Chartres.

LA PRESSE ... interprétation des ...
VICTOR HEBERT,
119 rue de Chartres.

LES GIRONDINS, Par M. de Lamartine—Les ... l'ouvrage ... Le Havre ...
VICTOR HEBERT,
119 rue de Chartres.

MOULINS A CAFE ... [illegible]
R. CLANNON, 46, Canal.

200 ... [illegible]
GERARD & FERRIER.
14 Conti.

SAVON ET CHANDELLES ... [illegible] ... à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
54, Vieille Levée.

VIN MUSCAT—... caisses, très supérieur, ... à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
54, Vieille Levée.

VIN DE MONTFERRAND—10 barriques bon ... en débarquement du navire Fénelon, à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
54, Vieille Levée.

PRUNES ... à vendre par
J. F. BERCIER & CO,
54, Vieille Levée.

Bottes, Souliers, Brodequins
... caisses ...
G. W. DUNBAR,
30, Douane.

AVENDRE ... caisses ... en débarquement ...
DARAN, QUEYROUZE & Co,
11 et 13, St Louis.

RECU ... Provence, de Marseille ... Bergasse, ... Muscat ... à vendre par
D. LANATA
No 9 et 10, Jefferson

HUILE, CHANDELLES, SAVON, &c.—En débarquement du brick Mobile, et à vendre par ... Cutter, 8, Nlle Levée.
... New Bedford, ...
WHITTEMORE & CUTTER,
8, Nlle Levée.

VIN DE BORDEAUX—25 barriques vin rouge, ... Médoc
... Margaux Médoc
... Graves Blanquefort,
... Frontac, vieux,
... St Emilion, 1811.
... vin blanc, Haut Sauterne;
12 ... do ... 1842.
A vendre par B. TALAMON,
182 rue Royale

DRAYS, barriques, charrettes, roues, &c. ... Wilson, Childs & ... à vendre par
EMERSON, TOURNE & CO,
158 Tchoupitoulas

Charbon Charbon!
LES ... de Pittsburg, à bas prix ...
W. ROBERT MURPHY,
... Vieille Levée, près de la rue St Louis

HUILE D'OLIVE DE MARSEILLE—60 paniers, à vendre par
B. TALAMON,
182, rue Royale

SAVON ... à vendre par
B. TALAMON,
182, rue Royale

EAU de fleurs d'orange ... à vendre par
B. TALAMON,
182 rue Royale.

VIN DE MARSEILLE—... barriques, de la marque Bergasse, à vendre par
B. TALAMON,
182, rue Royale

Manufacture de Peinture.
Office 16, rue du Canal.

LE soussigné étant sur le point de monter sa manufacture dans quelques jours, elle sera en pleine opération pour la manufacture de toute espèce de couleurs, sèche et moulue à l'huile et mise en paquets d'une à 25 livres à 500 livres.
La manufacture du blanc et du mastic mis en ... [illegible] ... Ses prix seront modérés.
Le soussigné a en magasin les marchandises suivantes:

... Blanc ... diamants de ...	2000 Barrillets blanc de zinc
... couleurs assorties	300 Barrillets peinture verte,
1000 blanc de plomb	1000 Liv. vert français,
... Rouge de plomb	1500 Do do américain,
... Litharge,	1500 Do do anglais,
20 Barils blanc,	20 Barils rouge,
20 ... de doreur,	20 Do rouge d'Espagne,
... chrome jaune,	11 Ochre jaune,
... Tubes couleurs à ...	1000 Liv. ceana,
	500 Noir de fumée,
	100 Gateaux de couleurs,
50 Bouteilles vernis fin	100 Vernis de copal,
100 Doz brosses sèches	500 Boites couleurs à eau,
36 Boites crayons,	10 Doux. canevas de toiles,
... paquets feuilles d'or,	20 Feuilles d'argent,
... onces feuilles d'or pour dentiste,	10 Do d'étain,
1700 boites vernis de ...	10 Bronze assortis,
	5000 Verres à vitre à épais.

De plus, un grand et complet assortiment de couleurs, outils, &c. nécessaires aux artistes, peintures pour maisons et enseignes, le soussigné les recevant constamment des meilleurs manufactures des Etats-Unis, les vendra à des prix les plus modérés.
17 oct ROBT. CLANNON, 46, rue du Canal

WERMOUTH—90 caisses de wermouth de 1re qualité, à vendre par
BERTRAND & SISOS,
8juin Encoign. Royale & Bienville.

... Vins ... sont de la marque R. Durand.
H. DE GOER ...
21 mai 31, Magasins.

BONS DE LA BANQUE DES CITOYENS, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par CRUZAT & ... [illegible]
31 mars ... No 11 rue Royale

CHAUX—Cargaison du brick Général Worth, 1,000 barils chaux de Thomaston, en débarquement, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
No 11, Magasins Rouges,
7 juin 3me Municipalité

RECU—par le navire Wabash, de New-York;
75 sacs poivre frais de Sumatra;
20 caisses canelle, 500 livres clous de Girofle;
200 livres noix muscade, à vendre par
D. LANATA,
7 juin 9 & 10, rue Jefferson

BOUTEILLES A VIN—De la contenance de 22 onces, seul lot de cette dimension, arrivé par le navire Providence,
100 paniers de 100 bouteilles chaque.
Aussi—En magasin: 50 paniers bouteilles de 24 onces, chacun de 100; 80 paniers idem de 20 onces, chacun de 100 et de 75, à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
9 juin 54, Vieille Levée

ECHARPES ROUGES.—40 douzaines écharpes en soie rouge, convenables pour le marché mexicain, à vendre à bas prix par
DUFOUR, DURAND & Co,
9 juin 25, Chartres

1000 DAMEJEANNES de cinq gallons, en débarquement du navire Constantine, du Havre, et à vendre par D. LANATA,
9, rue Jefferson
N. B. En attendant l'arrivée du navire New England, sous peu, 400 damejeannes de 1 gallon, 400 de 2 gallons, et 300 de 3 gallons 4 juin

VIN DE St-Georges vieux, à vendre par
B. TALAMON,
29 mai 182, rue Royale.

COGNAC PELLEVOISIN.—10 demi pipes Cognac Pellevoisin, 4eme preuve,
30 quarts do do do dans les magasins de la Douane, ayant droit au drawback, à vendre par Th. BAILLY BLANCHARD,
27 av—1m 99, rue de la Douane.

DRAYS, ROUES, &c.—12 paires roues de charrettes avec axes; 10 drays à un cheval, une charrette à un cheval; 4 do à deux chevaux; 2 wagons à quatre chevaux; le tout venant de la manufacture de Wilson, Childs & Co, de Philadelphie, et actuellement en débarquement du navire Alleghany, à vendre par
EMERSON, TOURNE & Co,
158, rue Tchoupitoulas.

ARTICLES DIVERS.—En débarquement du navire Ferrière, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge pour familles; 75 caisses vin muscat; 850 caisses vin Margaux; 10 caisses champignons; 35 barils vin blanc, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
15 juin 34, Vieille Levée.

A VENDRE. En débarquement du navire Mozart, venant de Marseille:
50 barriques vin, marque Bergasse,
70 paniers bouteilles vides,
25 caisses salaisons assorties,
5 balles bouchons pointus, de 30,000 chaque.
M. DUDOUYT,
8juin 3, Toulouse, entre Chartres & Levée

A vendre à des prix modérés les articles suivant et convenables pour le marché mexicain,
500 gallons cerise; 60 caisses absinthe,
40 caisses kirsch,
50 do curaçao grand et petit modèle,
50 do marasquin; 30 do Dantzick,
20 do eau verte,
100 paniers anisette, superfine et fine,
500 gal. anisette, superfine, fine et ordinaire.
R. PETITBIEN,
21 av 46, Quartier, entre Conde et Vieille Levée

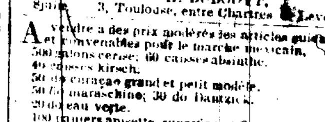

RECU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES, de premier choix, et par la voie de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq sous jusqu'à vingt cinq sous. Elles sont toutes garanties.
AU DEPOT RUE DU QUARTIER,
Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies, No 16. 2 avril

SANGSUES.
DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises et suédoises, reçues par le navire Devonshire, ... et à vendre au Grand Dépôt Général, en plantations, ...
Le même entrepôt a reçu par le brick P. Soulé, SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES, qu'il vendra depuis cinq jusqu'à quinze sous pièce. Les ... [illegible]
12 juin J. B. SOUBIRAN.

RECU 3,000 Sangsues de la Havane, par le brick ..., à vendre à la pharmacie de
DOMINIQUE CASTELNAU,
30mai coin Royale et St-Louis

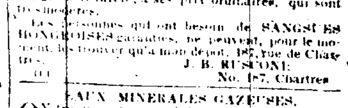

SANGSUES! SANGSUES!
26,000 SANGSUES Hongroises en débarquement du navire Queen Victoria.
15,000 do par la barque Leda.
LE soussigné ... de SANGSUES, qu'il vendra, ... à ses prix ordinaires, qui sont ...
... SANGSUES ... [illegible]
J. B. RUSCONI,
No. 187, Chartres

EAUX MINERALES GAZEUSES.
ON trouvera toujours chez les soussignés, des Eaux de Vichy, eau de Spa,
Eau de Seidlitz.
... pour boissons et pour bain.
... Eau de Seltz à ... la douzaine bouteilles.
Vendues à $1 ... avec les bouteilles.
BERTRAND & SISOS,
coin ... Bienville

CHAMPAGNE.—En débarquement du navire Sabbatical, du Havre—25 paniers vin de champagne supérieur de la marque Shield Brand, en demi bouteilles, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
21 mai 67 rue de Chartres.

Vieux vins fins en caisses.
EN magasin et à vendre par le soussigné
150 caisses Margaux, Gruau, Larose et Lafitte
50 caisses vieux fin Chambertin.
40 do vieux vin blanc Hermitage.
45 do do do Sauterne 1822.
CHARLES DUFOUR,
17juin 11, Conti.

SUCRE—316 caisses, couleur paille, de la Havane, en débarquement de la goëlette Brave, à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier.
30 juin

SUCRE HAVANE—64 caisses sucre blanc, en débarquement du brick Salvador, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
30 juin 34, Vieille Levée.

Marchandises convenables pour le marché mexicain, ayant droit au drawback.
UNE caisse casimir laine, satin laine et laine et coton.
Une caisse coutil raye pur fil,
Une do do filet coton,
Deux do do coton fantaisie,
Une caisse satin fil blanchi, et nouveautés fil et coton.
Une caisse soierie, contenant étoffes pour gilets, soie et soie et coton, damas glacé pour robes, pekin damassé glacé, Levantine cannelée ombrée, gros de Naples couleurs assorties, &c.
Une balle drap pour Sedan, satin noir et nouveautés.
Une balle drap vert, céleste, bleu foncé, café &c.
Une balle contenant une pièce drap de billard et 6 pièces draps couleurs assorties.
Une caisse nouveautés fil et coton.
Une caisse tableaux, 10 têtes de femmes, sujets couleurs.
Quatre caisses tableaux, assortiment varié.
Une caisse instruments de musique, contenant un assortiment de guitares mécaniques, clarinettes buis et palissandre, flûtes buis et grenadilles, octaves clairons simples, trompettes, bugle à clef, cimballes, cornets à pistons, flageolets, fifres, &c.
Une caisse contenant fluids simples et doubles, à pierre et à percussion, carabines, baguettes en baleine, tourne-vis, &c.
Une caisse coutellerie assortie.
Une do couteaux et ciseaux,
Une do rasoirs droits et courbés, lame gravée, garnitures diverses.
Une caisse étuis à cigares et cigarettes, avec et sans dessus, portefeuilles riches et ordinaires.
Une caisse contenant fil en fer, garniture en cuivre.
Une caisse chandeliers et bougeoirs en cuivre.
Une caisse flambeaux riches, candélabres dorés, encriers bronze, bougeoirs, lampes, vases riches, lampes à bras, chandeliers, &c &c.
Une caisse tapis de table 6/4, tapis foyer et autres.
Une caisse cardes à matelas, à coton et laine.
Une caisse chenets en cuivre assortis.
Une caisse peignes métalliques, garnitures dorées et gerbes.
Une caisse assortie, éponges mécanique à outils, des accordre, &c.
A vendre par HEPBURN & TURPIN,
10 juil—3f No. 31, Vieille Levée.

MOUCHOIRS Pongee—3 caisses, grande largeur à vendre par McDOWELL & PECK,
10 mai 28, Douane.

HOUBLON en balles, en débarquement et à vendre par H. BONNABEL.

ANISETTE—350 paniers anisette fine et surfine à vendre par AUGUSTE MOLIER,
1 juil 90 rue St-Louis

CURAÇAO ET MARASCHINO—150 caisses, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
1 juil 90 rue St-Louis

VIN DE CHAMPAGNE—125 paniers marque de l'Aigle, à vendre par
AUG. MOLIER, 90 rue St-Louis

SAVON DE MARSEILLE—25 caisses, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
1 juil 90 rue St-Louis

EAU DE FLEUR D'ORANGER—30 caisses, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
1 juil 90 rue St-Louis

BOUCHONS—150,000 bouchons, par balles de 30,000 et 10,000, par sacs de 500 et 1,000, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
1 juil 90 rue St-Louis

RIZ DE LA CAROLINE—53 bouchats en débarquement de la barque Convoy, à vendre par
25jn B. VALLS, 28, Commune.

HUILE d'anis et de peppermint—3 caisses de vendre par B. VALLS,
25juin 28, Commune

CIGARES DE LA HAVANE—81,700 de marques Gota de Agua, Venus et Fe, en débarquement du brick Tio et à vendre par B. VALLS,
6 juil 28, Commune

CHANDELLES—50 caisses blanc de baleine, 1ère qualité, en magasin et à vendre par
JOHN O. WOODRUFF & Co,
26 juin 93 Magasins

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS—94 caisses en débarquement du brick STERLING, à vendre par G. W. DUNBAR,
30juin 30, Douane.

COGNAC.—16 futailles vieux cognac, en débarquement du navire Ferrière, de Bordeaux, à vendre par TROISGROS & LABORDE,
30juin 28, Vieille Levée.

SUCRE—604 caisses blanc jaune et brun, en débarquement du brick P ..., à vendre par
TROISGROS & LABORDE,
30juin 28, Vieille-Levée.

JAMBONS.—20 barils et 10 tierçons, jambons au sucre, à vendre en magasin par
JOHN O. WOODRUFF & Co,
26 juin 93 Magasins

ABSYNTHE SUISSE.—Ayant droit à 94 de drawback par caisse.—600 caisses véritable marque Sauvageol Brandon & Co, à vendre en ... à la convenance des acheteurs par
J. F. BERCIER & Co,
4juin 54 Vieille Levée.

JUS de Citron très frais en débarquement et à vendre par H BONNABEL, Pharmacien
2 juil Droguiste, rue Tchoupitoulas

VIN de St Georges, vieux, à vendre par
30juin B. TALAMON, 182, rue Royale

... La Nouvelle-Orléans.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.
Séance du 24 Juin 1847.

RESOLU que le Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans est et demeure requis de donner avis dans deux gazettes publiées dans cette ville, conformément à la loi, de l'intention de ce Conseil de faire élargir de cent pieds la rue des Ursulines, entre les rues Claiborne et Broad, et de faire ouvrir la dite rue à partir de Broad street jusqu'à la rue Jane; et à partir de la rue 3de jusqu'au Bayou St-Jean; et aussi de faire ouvrir la rue St-Philippe à partir de la rue ... jusqu'à la rue 3me, et à partir de la rue 1re jusqu'au Bayou St Jean.
(Signé) J. L. FABRE, président pro temp.
Approuvé le 24 juin 1847.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme,
A. MAZUREAU, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
EN conséquence de ce qui précède, je préviens tous ceux que cela peut intéresser, que dans pas moins de dix jours ni plus de trente jours, à partir de la première publication du présent avis, le conseil de la Première Municipalité agira sur la demande dont il est fait mention dans la résolution ci-dessus, le tout conformément aux dispositions de l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues de la ville de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, le 29 juin 1847.
29 juin—30 A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Conseil de la Municipalité No. Trois,
Séance du 24 juin 1847.

RESOLU, que le recorder est et demeure autorisé à recevoir des soumissions cachetées jusqu'au premier août 1847, pour le pavage des rigoles et bordure en pierres sur le côté Sud de la rue de l'Esplanade, depuis la rue Casacalvo jusqu'à la rue Claiborne. Le contracteur devra fournir tous les matériaux, payables à six et douze mois de crédit.
Signé, P. SEUZENEAU, recorder.
Approuvé le 30 juin 1847.
Signé, A. D. CROSSMAN, maire.
Pour copie conforme,
1er juil A. MAZUREAU, secrétaire.

HOTEL DES CHENES VERTS
A BELOXI,
TENU PAR Mme PRADAT.

Le public est respectueusement informé que cet établissement si généralement et si favorablement connu par la salubrité de sa situation, la beauté de son jardin à fleurs, son verger, ses allées ombreuses, ses kiosques, ses appartements et maisons grands et aérés en position tranquille &c, &c, que cet établissement est maintenant ouvert et peut recevoir les visiteurs.
Malgré les grandes améliorations faites auparavant, elles ont été poussées encore plus loin cette saison, et l'hôtel peut recevoir aujourd'hui 100 personnes de plus que l'année dernière. Les familles peuvent se loger, dans de jolies maisons séparées de l'hôtel.
La table est servie dans le meilleur style, les vins sont de qualité supérieure, le vin ordinaire aux repas est compris dans la pension. Mme Pradat a engagé une troupe de pêcheurs pour fournir à l'hôtel de toute espèce de poissons en abondance, tels que, poissons rouge, truites, grognards, casburgots, pompanos, maquereaux, crabes, chevrettes &c, &c. L'établissement possède un magnifique salon décoré dans le meilleur style, avec pianos, orgues, &c, ou l'on fait de la musique tous les soirs; aussi une belle buvette, billards, bateaux de plaisir, avec de bons matelots, toujours prêts lorsque les visiteurs veulent s'en servir. On peut faire des parties de chasses et d'huîtres aux îles voisines, de belles maisons à bains commodes, pour dames et messieurs.
Outre ces divers amusements, Mme Pradat tiendra des voitures et des chevaux de selle. Enfin elle peut assurer ses amis et le public en général, qu'elle n'a rien épargné pour rendre son établissement égal, si ce n'est supérieur, à tous ceux du même genre dans le Sud.
Les personnes qui désireront s'arrêter à l'hôtel des Chênes Verts, le feront savoir au capitaine du bateau afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel. Malgré cette précaution il y aura toujours aux arrivées des voitures et bateaux appartenant à l'établissement.
Les dames sont informées que deux tables sont servies dans l'hôtel, l'une exclusivement pour elles et leurs enfants, avec le privilège de l'autre si elles le désirent. Les personnes qui le désireront pourront être servies dans leur chambre ou leur maison.
L'hôtel possède une pharmacie bien assortie, dans le cas ou quelqu'un des pensionnaires seraient malades; les soins les plus assidus seront prodigués aux personnes indisposées. Les domestiques sont fidèles, attentifs et obéissants.
Prix très modérés. 21 juin—3m.

103, Royale,
F & J. LACOSTE, seuls dépositaires des médicaments de F. V. RASPAIL, fabriqués à Paris, reçoivent par le navire Delaware, venant du Havre, savoir:
Histoire naturelle de la santé, figures coloriées en 3 vol. relies, do broché, do ordre do broché; Manuel annuaire de la santé, cartonné et broché; Procès et défense de F. V. Raspail, broché; Cigarette, os, os et coco, os guilloché, os et coco avec bec, ivoire et en plumes.
Alcool camphré.
Pommade camphrée, huile camphrée, vinaigre camphré, bougies camphrées, aloès en grumeaux et en pilules, goudron de Norvège, eau sédative en litre et demi litre, calomel, sirop de gomme, sirop de chicorée, 1500 manuels traduits en anglais. 6juil

F. & J. LACOSTE, rue Royale No 105, offrent à vendre les articles suivants reçus par les derniers arrivages et d'importations bien antérieures:
150 barriques Montferrand,
20 do St-Emilion, Nos 1, 2, 3 et 4,
20 do St-Estephe médoc, vieux
15 do St-Julien médoc, do
15 do Château Lafitte, très vieux,
500 1/2 barriques vin rouge, des marques ci-dessus
do vin blanc Haut Sauterne,
500 caisses vins rouges et blancs, tels que Château-Lafitte, Château-Margaux, St-Julien médoc, St-Emilion, Haut Sauterne, Sauterne, Haut-Barsac et Barsac,
130 paniers anisettes superfines de Champion.
Vin de Champagne; vin de Madère en barils, Vermuth de Torino, en caisses et en damejeannes, 500 caisses liqueurs, composées de liqueurs superfines, surfines, fines, rosoglions, Maraskino, Curaçao, eau-de-vie de Dantzick, Kirschwasser et Absinthe, le tout des meilleures marques,
330 dame-jeannes françaises de cinq gallons, 20,000 bouchons pour damejeannes, 30,000 bouchons pour bouteilles, 50,000 do demi-longs et superfins, 50,000 do fins, 50,000 do ordinaires; aussi 30 caisses eau de fleurs d'oranger. 8 juil

SUCRE—450 boucauts sucre brun, 8 caisses sucre en pains, 25 barils do, 10 barils sucre en poudre, 100 caisses sucre blanc et jaune, de la Havane, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
1 juin 11 et 13, St Louis.

CHANDELLES et SAVON—200 caisses blanc de baleine de New Bedford, 4, 5 et 6 à la livre,—50 caisses chandelles adamantines, de 4, 5 et 6 à la livre,—125 caisses chandelles de suif, Winchester, de 4, 5, 6 et 10 à la livre,—250 caisses savon de Winchester, No 1, Jackson et Campbell, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
1 juin 11 et 13, St Louis.

COTON A DRAPS.—Ecru et blanchi—300 balles assorties, à vendre à prix réduits par
DE FOREST & Co,
22juin 20, Douane.

MACHINES à vapeur et Chaudières—Une bonne machine d'occasion, cylindre de 15 pouces, de 4 pieds de jeu, soupapes à coulisses, en bonne condition; aussi deux chaudières d'occasion, de 32 pouces de diamètre et de 36 pieds de long, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co,
24 juin 17 et 19 St-Louis

Habillements d'enfants.
Nouvel Envoi.
LOISON & SILVESTRE, 67, rue de Chartres, ont reçu entre les envoi d'habillements d'enfants, qu'ils offrent à vendre à bas prix, savoir:
Bretonnes Napolitaines.
do en mérinos et alpaca, couleur,
Algériennes et blouses en fil,
Mazarellos et vestes ... en fil,
Sacs en fil alpaca et Twed,
Pantalons fil et mérinos, toutes les tailles, &c.
Americaines en mérinos pour enfans de 4 à 6 ans. 24 mai

DENIMS, étoffes rayées pour marins, et coutil, de diverses qualités, à vendre par
20mai DE FOREST & Co, 20, Douane

AVIS.—Le consignataire du navire anglais DANUBE, est par le présent notifié qu'il est prêt maintenant à recevoir son chargement, conformément à la charte. McDOWELL & PECK,
8 juin 28, Douane.

DRAP ECARLATE—Cinq pièces drap français écarlate, de très belle qualité, à vendre positivement à très bas prix pour clore une consignation, par LOISON & SILVESTRE,
31 mai 67, rue de Chartres.

SUCRE—450 caisses sucre blanc, jaune et brun, de la Havane, à vendre par L. CANTIN,
31 mai 42, Gravier

VIN importé directement de Bordeaux—Montferrand, Haut Sauterne, Château Margaux, Lafite, Blanquefort. Vin en caisses—Eau-de-Vie, de Cognac à vendre par P. LONGIN,
31 mai. Rue Royale, No 116

CAFE—100 sacs Havane en débarquement du brick T. Street, à vendre par
L. CANTIN, 42, Gravier

SERRURES françaises—10 caisses serrures françaises, numéros assortis, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St-Louis.

TOILE à voile de coton pour tentes et prélats, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St Louis

INDIGO de Guatemala—10 surons indigo de Guatemala, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St-Louis

HUILE DE BALEINE—25 barils huile blanche, pour l'hiver, en débarquement et à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
15 juin 8, Nouvelle Levée.

HUILE DE CACHALOT—15 barriques huile d'excellente qualité, à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
15 juin 8, Nouvelle Levée.

HUILE DE GRAISSE—50 barils à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
15 juin 8, Nouvelle Levée,

BLANC D. BALEINE—300 caisses d'excellentes qualités, de New-Bedford, à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
15 juin 8, Nouvelle Levée.

VIN DE MARSEILLE—50 barriques, vin rouge, en débarquement du navire Providence, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
15 juin 34, Vieille Levée

CORNICHONS—150 caisses cornichons assortis, anchois et câpres; aussi, 10 caisses olives à l'huile, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
15 juin 34, Vieille Levée

EAU DE FLEURS D'ORANGER—100 caisses en débarquement du navire Providence, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
15 juin 34, Vieille Levée

VANILLE—5 caisses vanille, en débarquement de la goëlette Orégon, de Tampico, et à vendre par BERTRAND & SISOS,
mai Encoignure Royale et Bienville.

VIN rouge en barriques, en débarquement de la barque *Lubeck*, de Bordeaux.
Huile d'olive de la marque Fouselle, en bouteilles de 24 onces.
Prunes sèches en caisses de 12 pobans.
Vin rouge en barriques, de différentes qualités.
Vin blanc en barils, do do do
Vin rouge en caisses de 12 bouteilles et de 24 1/2 bouteilles.
Vin blanc en caisses de 24 demi bouteilles.
Anisette superfine de Marie Brizar et Roger.
Curaçao en grands cruchons, à vendre par
B TALAMON, 182, rue Royale.

DETENU à la geôle de la paroisse St-Charles, le nègre Benedict, âgé d'environ 25 ans, mesurant 5 pieds 8 pouces, se disant appartenir à Mme Vve Bullitt et au docteur G. Johnes, rue du Camp, Nouvelle-Orléans. Le propriétaire du dit esclave est prié de le retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St-Charles, 18 juin 1847.
18 juin—30jrs N. ST-MARTIN, shérif.

DETENU à la Geôle de la Paroisse St-Charles ... [illegible] ... se disant appartenir à M. ... âgé d'environ 17 ans, taille 5 pieds 3 pouces, ne parle que l'anglais. Le propriétaire est prié de le réclamer en se conformant à la loi.
Paroisse St-Charles, le 24 juin 1847.
28 juin—1m N. ST-MARTIN, shérif.

DETENU à la geôle de la paroisse St-Charles, le nègre WILLIAM, ... appartenir à M. Kite, ... Nouvelle-Orléans. ... environ 17 à 18 ans, taille moin, ... 2 pouces et paraît ne pas dire la vérité. Le propriétaire est prié de le réclamer en se conformant à la loi.
Paroisse St Charles, le 1er juillet 1847.
3 juillet—30js N. St-MARTIN, shérif.

AVIS JUDICIAIRES.

Jean Dubois vs. ses créanciers.—No 1002.
PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné à tous les créanciers ... de faire valoir ... dans dix jours, de la première insertion de cet ordre, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution enregistré dans cette affaire, ne serait point homologué, et confirmé, et les fonds distribués conformément audit tableau.
Par ordre de la Cour,
ALF. ROUSSEAU,
15juillet—3fen10j Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, juridiction par le présent; que le 15 juin 1847, jugement a été entré dans cette Cour dans l'affaire de Eliza Shaw vs. Thomas A. Compton, son mari, dans les termes et chiffres ci-après, savoir:—No 488—Eliza Shaw vs Thomas A. Compton, son mari—sur motion de MM. Stockton et Steele, avocats de la demanderesse et la cour ayant été convaincue que la preuve fournie par ladite demanderesse, établissant son droit de séparation de biens, d'avec le défendant et sa réclamation sur la propriété paraphernale alléguée, pour la somme de deux mille quatre cents piastres; il est en conséquence ordonné, adjugé et décrété, que le jugement par défaut qui a été pris dans cette cour le 8 courant, soit confirmé, que la communauté des acquêts et profits existant entre les parties, Eliza Shaw et le défendant Thomas A. Compton son mari soit dissoute, que ladite demanderesse ait le contrôle et l'administration de sa propriété paraphernale et qu'elle recouvre de son dit mari, la somme de deux mille quatre cents piastres avec intérêt légal de cette date jusqu'à parfait paiement, et les frais, avec les privilège et hypothèque que la loi accorde aux femmes mariées pour la sécurité de leurs biens dotaux et paraphernaux.
Signé 19 juin 1847.
(Signé) GEO. STAWBRIDGE,
Juge de la 4me Cour de District.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite cour, à la Nouvelle-Orléans, ce 9 juillet de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante sept et la soixante-douzième année de l'indépendance des Etats Unis.
15 juil—3fen30j J. R. TOLEDANO, Greffier.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans,—Je, Alfred Rousseau, Greffier de la Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, certifie par le présent que le dixième jour de juin, mil huit cent quarante-sept, jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire de Claus Thornholen vs Anna Catharina Post, son épouse.—No. 1034,—dans les termes et mots suivants savoir:
La Cour considérant que le témoignage introduit soutient les allégations contenues dans la pétition du demandeur, et considérant en outre l'article 138 du Code Civil et la première section de l'acte relatif aux divorces, approuvé le 19 mars 1827;
Il est en conséquence ordonné, adjugé et décrété que jugement de séparation de corps et de biens, et accordant le divorce, soit rendu en faveur du demandeur contre la défenderesse et que les liens du mariage ci-devant existant entre eux soient à jamais dissous. Et il est de plus décrété que la défenderesse paie les frais du procès.
Jugement rendu le 10 juin et signé le 15 juin 1847
(Signé) JOHN McHENRY, juge.
En témoignage de quoi, j'ai signé le présent et j'y ai apposé le sceau de la dite Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ce dix-septième jour de juin de l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante sept et la soixante onzième de l'indépendance des Etats-Unis.
ALF. ROUSSEAU,
17 juin—3fen30j Greffier.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. 530—(Cour de Paroisse)—R. Fell vs ses créanciers—Il est ordonné que les créanciers du failli R. Fell, s'assemblent au bureau d'Adolphe Mazureau, notaire public, le 21 juillet 1847, à dix heures A. M., pour y délibérer sur les affaires du failli, et nommer un syndic ou des syndics pour administrer les biens cédés par le dit failli.
Par ordre de la Cour.
Bureau du Greffier—Nouvelle-Orléans, le 9 juillet 1847 W.P. SEDLOCK,
10 juil—3-en10j Greffier

INSTITUTIONS.

Institution de Mme Desrayaux,
Fondée en 1832 par Madame Leiris,
Et dirigée depuis 1840 par
MADAME DESRAYAUX,
RUE DES REMPARTS, ENCOIGNURE BIENVILLE.

L'ARRIVÉE d'une maîtresse de Paris (par le Francis Depau) complète le personnel de l'établissement.
Ce personnel se compose ainsi qu'il suit:
Direction et langue anglaise, Mme Desrayaux.
Histoire, Littérature, Eléments de sciences M. A. Desrayaux.
Littérature Anglaise, Docteur Macaulay.
Enseignement Français, Arithmétique, Géographie, Mlles Huet et Joffre;
Mlle Huet, ayant subi son triple examen à l'Hôtel de Ville de Paris, et munie de diplômes attestant sa capacité pour être elle-même maîtresse d'institution de premier ordre; Mlle Jodie, ancienne élève de St. Denis, et toutes deux formées à l'enseignement par une pratique de plusieurs années dans les meilleures institutions de Paris.
Instruction religieuse, M. l'abbé Lasnes.
Piano-Solfège et chant, Mme Desrayaux et Mmes Bréhgnier et Hue-Desforges, toutes deux connues à Paris par leur carrière musicale, et employées uniquement dans l'institution.
Leçons d'accompagnement, M. A. Elie, premier violon du Théâtre Français.
Leçons de danse, Mme Arsène Brooks.
Plusieurs autres dames sont en outre attachées à l'établissement pour les classes des deux langues, pour la surveillance et les soins particuliers d'hygiène.
Une direction vigilante et éclairée, le dévouement du personnel à ses devoirs, et à la zèle, exactitude et régularité, tels sont les titres que l'institution de Mme Desrayaux a déjà offerts, et offre plus que jamais à la confiance des familles. 12 juin

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,
DIRIGÉE PAR Mme GRANET,
AUTREFOIS RUE BOURBON,
Actuellement rue de la Douane, No. 86, entre Royale et Bourbon.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
LE nouveau local qu'elle est installée, depuis un an, se prêtant parfaitement à toutes les améliorations possibles, elle n'a rien négligé pour le soumettre aux plus minutieuses exigences d'un Pensionnat de plein exercice. Salle d'étude spacieuse, des dortoirs bien aérés, pourvoyant de toutes les nécessités que réclament l'hygiène et l'agrément, rien n'a été épargné pour satisfaire la sollicitude des parens.
Les objets d'enseignement sont: la Lecture, l'Ecriture, la Grammaire, l'Arithmétique, la Géographie, la Mythologie, l'Histoire, le style épistolaire mis continuellement en pratique, la Littérature, et les éléments des sciences, qui contribuent à compléter une éducation complète. Une classe de Latin fondée depuis quelques années a obtenu de beaux progrès. Mme Granet est secondée pour les cours de français et d'anglais par des professeurs distingués tels que MM. Coter, Feilhard, Noël et Lotel.
Un ecclésiastique approuvé par l'Evêque, est particulièrement chargé de la direction spirituelle des élèves et de leur préparation à la première communion.
La musique est l'objet d'une attention toute spéciale. Le piano et la harpe sont enseignés par Mme Granet. Les cours de Solfège et de chant sont toujours confiés aux soins de Mr. Brocard, si avantageusement connu par les progrès de ses élèves, et les examens mensuels auront lieu comme par le passé.
Les leçons de danse sont données par Mme Brooks. 6 oct

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,
DIRIGÉE PAR Mme. P. ARPIN,
Rue Bourgogne, No. 192, entre Conti et St-Louis.

PENSION, DEMI-PENSION ET EXTERNAT.
Mme P. ARPIN a l'honneur d'annoncer aux parens qu'elle a agrandi le local de son institution et qu'elle sera prête le 15 courant à recevoir des pensionnaires et des demi pensionnaires.
Afin de justifier de plus en plus la confiance qui lui a été accordée jusqu'à ce jour et de hâter les progrès des élèves, Mme P. Arpin s'est assuré la coopération d'habiles professeurs.
L'enseignement qui comprend toutes les branches nécessaires à une bonne éducation, a lieu dans les deux langues en anglais et en français. Il comprend la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, la littérature, les éléments des sciences qui conviennent aux Demoiselles, &c.
Mme P. Arpin se chargera elle-même des cours élémentaires; elle est secondée par deux excellentes maîtresses qui consacrent tout leur temps aux jeunes élèves.—Les cours plus avancés sont faits par MM. Orton, professeur de langue et de littérature anglaise, P. Arpin qui s'occupe particulièrement de l'histoire, de la géographie et de la littérature française &c.
A ces différentes études sont joints les arts d'agrément qui sont aussi l'objet de soins particuliers. Les leçons de musique sont données sous la direction spéciale de Mme P. Boyer dont l'expérience et les succès sont dignement appréciés par les parens.
Le dessin et la danse seront également enseignés par des professeurs d'un mérite reconnu.
La broderie et les autres ouvrages que doit savoir faire une demoiselle, ne seront pas non plus négligés et s'apprendront sous les yeux de la directrice elle-même.
Une surveillance, tout à la fois douce et active, est constamment exercée sur les enfans par la Directrice et les maîtresses qui la secondent plus particulièrement; et aucun soin n'est épargné pour donner à la fois aux enfans une bonne éducation et une instruction solide.
N. B.—Les jeunes personnes étrangères à l'Institution pourront être admises aux cours d'histoire, de littérature et de science que fait M. Arpin. Ces cours se ... diverses connaissances qui forment le complément d'une bonne instruction.
1 sept

Institution Classique et Commerciale,
DE
G. BOYER,
No. 148, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.
CETTE INSTITUTION, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, s'est toujours distinguée par le succès qu'elle a obtenu depuis sa fondation. Un nombre considérable d'élèves qui en sont sortis pour entrer dans le monde, se sont déjà fait remarquer dans les différentes professions qu'ils ont embrassées.
L'Institution Boyer qui a l'avantage de se trouver dans une position toute centrale, occupe une des plus vastes maisons de la ville, fort bien aérée et d'une salubrité parfaite.
Le cercle des études que parcourent les élèves embrasse toutes les branches d'instruction qui composent une éducation accomplie, depuis l'instruction élémentaire jusqu'aux sujets qui rentrent dans la sphère des écoles les plus élevées.
La discipline, si nécessaire pour imprimer aux jeunes gens le sentiment des devoirs qu'ils auront à remplir dans leurs relations sociales, est en des traits distinctifs de cet établissement: elle est tout à la fois sévère et modérée; et la sollicitude de Principal pour la moralité des jeunes gens confiés à sa garde, est stricte, mais paternelle.
La langue anglaise dont l'importance devient de plus en plus évidente, est, dans l'Institution Boyer, l'objet de soins particuliers; les professeurs chargés des cours sont des hommes de talent, qui depuis longtemps ont fait leurs preuves dans l'enseignement.
BRANCHES D'INSTRUCTION:—Langues anglaise, française, espagnole et latine, histoire, géographie, mathématiques, éléments d'histoire naturelle, d'astronomie, &c. 16 oct

EN débarquement du navire Créole de New York:
Essence de Bergamotte,
Do de limon,
Do do d'orange,
Eau de fleurs d'oranger en estagnon;
Eau de roses do.
A vendre par BERTRAND & SISOS,
8juin Encoig. Bienville et Royale.

O. TALAMON,
44, RUE DE CHARTRES,
VIENT de recevoir par le navire Wheaton, du Havre:
50 caisses veaux vernis de Nys, qu'il vendra à très bas prix. 20 mai

RECU par le navire South Carolina, du Havre:
12 balles estamades, bleu unie,
2 caisses bretelles de toute qualité.
2 do parfumeries assorties.
1 do ... [illegible] ... à vendre par O TALAMON,
20 mai 41 rue de Chartres

RECU par le Gonzalès, de New York: un superbe assortiment de ... peignes fins,
do do ... savons ordinaires,
do do ... à vendre par O TALAMON,
20 mai 44 rue de Chartres

AVIS aux amateurs de pêche—Seines de toutes dimensions, à vendre par
O TALAMON,
20 mai 44 rue de Chartres

10 CAISSES COTON blanc convenable pour le marché mexicain, à vendre par
3mai J. & J. TARDOS, Conti

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu Jean Baptiste Térence Drouet et de feu Jean Louis Drouet. En vertu d'un jugement rendu le 16 juin 1847, par l'honorable Cour du Troisième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans l'affaire de Louis Flerhardt Dauquin, Les Héritiers de Jean Louis Drouet, pour un partage, No. 405, et dans l'affaire de Louis Flerhardt Drouet, Les Héritiers de Jean Baptiste Térence Drouet, pour un partage, No. 403. Moi soussigné shérif de la paroisse de Jefferson, je procéderai, sur les lieux sur la rive droite du fleuve Mississipi, à à peu près quatorze milles au-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans, SAMEDI, le vingt-quatre Juillet, 1847, à midi, à la vente publique, pour le compte des dites successions, des propriétés et esclaves ci-après décrits:
Premièrement. A la résidence de feu Jean Baptiste Térence Drouet, les effets mobiliers appartenant à la succession de dit feu J. B. T. Drouet, savoir: quatre mulets quatre bœufs, trois vaches, trois chevaux, une barouche, une charrette à bœufs, une charrette à cheval, deux charrues, une montre en argent, le contenu de la cave, deux fusils, un sabre, douze fourchettes et douze cuillères en argent, une cuillère à soupe en argent, six cuillères à thé en argent, un lot de meubles meublans, et une batterie de cuisine, deux pirogues.
Deuxièmement. A la résidence de feu Jean Louis Drouet, les effets mobiliers appartenant à la succession du dit feu J. L. Drouet, savoir: sept chevaux, dix-neuf mulets, vingt bœufs, sept vaches, deux drays, une charrette à bœufs, trois charrettes à cheval, trois charrues, un cabriolet, trois moulins de riz.
3. Les esclaves ci-après nommés, appartenant à la succession de feu Jean Baptiste Térence Drouet. Philip, nègre de champ, borgne, âgé d'à peu près de quarante ans; Charles Fen, nègre de champ, âgé de peu près de 40 ans; Moses, nègre de champ; âgé d'à peu près de 45 ans Charles Nashville, nègre de champ, s'étant absenté une fois, âgé d'à peu près de 30 ans; Baptiste, domestique, bon sujet, âgé d'à peu près de 30 ans; Louis Carlin, charretier à cheval, sujet à la ... tenant le dehors, bon sujet, âgé de 45 ans; Petite Eugénie, négresse de champ, très-maladive, âgée d'à peu près de 40 ans; Marie-Louise, bonne cuisinière, bon sujet, âgée d'à peu près 45 ans; Sophie, blanchisseuse, cuisinière, bon sujet, âgée de 40 ans; Eusalie, négresse de champ, âgée d'à peu près de 35 ans, et son fils Téléuque, âgé de 9 ans; Louise, négresse de champ âgée d'à peu près de 30 ans: et ses deux enfans, Alexandre, âgé de 2 ans, et un autre enfant âgé de 2 mois.
4. Les esclaves ci-après nommés, appartenant à la succession de Jean Louis Drouet: Louis, tonnelier, nègre de champ, bon sujet, âgé d'à peu près 55 ans; Alexandre, nègre de champ, bon sujet, âgé d'à peu près 45 ans; Thomas Pointu, très maladif, âgé d'à peu près 65 ans; Robert, nègre de champ, forgeron, âgé d'à peu près 45 ans; Prosper, infirme, pêcheur, âgé d'à peu près 25 ans; Little William, charretier à cheval, bon sujet, âgé d'à peu près 28 ans; Charles, grosse tête, charretier à cheval, bon sujet, ayant une hernie, âgé d'à peu près 35 ans; Auguste, bon sujet, âgé d'à peu près 35 ans; Noël, cap. nègre de champ, bon sujet, âgé d'à peu près 40 ans; Antoine, un peu forgeron, bon sujet, âgé d'à peu près 60 ans; Colin, nègre de champ, marronneur, âgé d'à peu près 45 ans; Gros Thomas, un peu tonnelier, nègre de champ, bon sujet, âgé d'à peu près 40 ans, et sa femme Céleste, maladive, nègre de champ, bon sujet, âgée d'à peu près 30 ans, et son fils Thomasson, âgé d'à peu près 6 ans; Isaac, nègre de champ, âgé d'à peu près de 28 ans, Julien, nègre de champ, bon sujet, âgé d'à peu près 45 ans; Beverly, nègre de champ, bon sujet, âgé d'à peu près 35 ans, et sa femme Eugénie Davis, négresse de champ, âgée d'à peu près 30 ans; Daniel, charretier à cheval, bon sujet, âgé d'à peu près 35 ans; Elick, charretier à cheval, bon sujet, âgé d'à peu près 45 ans; Hector, très maladif, âgé d'à peu près 40 ans; Abraham, ayant des douleurs, bon sujet, âgé d'à peu près 65 ans; Sam, nègre de champ, âgé d'à peu près 35 ans; Jean Romain, maladif, âgé d'à peu près 28 ans; Charles, blanc, intelligent, âgé d'à peu près 18 ans; Jean, charretier, laboureur, bon sujet, ayant une douleur à l'épaule depuis quelque temps âgé d'à peu près 45 ans; Jacques, charretier, borgne, bon sujet, âgé d'à peu près 45 ans: Scipion, charretier à bœufs, bon sujet, âgé d'à peu près 30 ans, Louis Baton Rouge, charretier, laboureur, âgé d'à peu près 25 ans; Wilson, charretier, laboureur, bon sujet, âgé d'à peu près 40 ans; Honoré charretier, laboureur, bon sujet, âgé d'à peu près 25 ans; Guillaume, un peu charretier, âgé d'à peu près 45 ans; Bastien, vacher, bon sujet, âgé d'à peu près 40 ans; Joe, charpentier, bon sujet, sachant la boisson âgé d'à peu près 40 ans, et sa femme Grosse Eugénie, négresse de champ, âgée d'à peu près 35 ans; Bettie Zar, âgé de 80 ans; Mathurin, âgé de 60 ans, fille Eléonore, attaquée du haut mal, âgée d'à peu près 45 ans; Grosse Valette, négresse de champ, infirme, âgée d'à peu près de 35 ans; Nancy, négresse de champ, âgée d'à peu près 45 ans, et ses enfans Jean Baptiste, âgé de 9 ans, Juliette, âgée de 7 ans, Augustin, âgé de 5 ans, Maxime, âgée de 3 ans, Mary Rose, âgée de 3 ans, et un garçon de six mois; Fine, quarteronne, âgée d'à peu près 30 ans, et son enfant Fortune, âgé de 2 ans; Adelaïde, domestique, âgée d'à peu près 40 ans, et ses deux enfans, Lucien âgé de 4 ans, et l'autre de 1 an; Mary, négresse, blanchisseuse, âgée d'à peu près 14 ans; Vieille Nancy, âgée de ... ans; Azélie, domestique, âgée d'à peu près ... ans.
5. Les propriétés foncières ci-après décrites de feu J. B. T. Drouet, savoir:
Un certain morceau de terre, situé sur la rive droite du fleuve, ... arpents de face au fleuve Mississipi, ... douze milles au-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La dite propriété est bornée ... [illegible]
6. La propriété suivante appartenant à la même succession: La moitié indivise d'un morceau de terre situé à Barataria, dans cette paroisse, mesurant trente arpents de face au Bayou Ouacha, sur quarante arpents de profondeur, bornée d'un côté par une propriété appartenant à John McDonogh, et de l'autre côté par la propriété de Thomas d'Asseviler.
7. La propriété suivante appartenant à la même succession: Le quart indivis d'une carrière, ... habitation établie en sucrerie, située à Barataria dans cette paroisse, faisant face aux ... [illegible] ... Drouet et Jean Baptiste Drouet.
8. Les propriétés foncières appartenant à la succession de feu Jean Louis Drouet:
Une certaine habitation, située dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve, ... la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant quatre arpents de face au fleuve sur quarante arpents de profondeur, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, bornée d'un côté par la propriété appartenant aux sieurs Jean Baptiste Drouet et Edmond Drouet et de l'autre par la propriété de ... [illegible]
9. La propriété suivante appartenant à la même succession: ... à Barataria ... [illegible]
TERMES ET CONDITIONS. 1. Les effets mobiliers comptant. 2. Les esclaves et les propriétés foncières payables un tiers comptant, et la balance en deux paiemens égaux, l'un au 1er Mars 1848, et l'autre au 1er Mars 1849, en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur, portant hypothèque sur la propriété vendue.
N. B. Les actes de vente par devant Onésiphore Drouet, Notaire Public, pour la paroisse d'Orléans.
D. H. DEWEES,
21juin Shérif de la paroisse de Jefferson

COUR DU TROISIEME DISTRICT JUDICIAIRE—*Successions de feu Jean Louis Drouet et de feu Jean Baptiste Térence Drouet*—En vertu d'un jugement rendu le 16 juin 1847, par l'honorable Cour du Troisième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans l'affaire de Louis Flerhardt Drouet vs les héritiers de Jean Louis Drouet, pour opérer un partage, No. 405, dans l'affaire de Flerhardt Drouet vs les héritiers de Jean Baptiste Térence Drouet, pour un partage, No. 408, moi, soussigné shérif de la paroisse de Jefferson, je procéderai à la vente publique, pour le compte des dites successions, au café de M. Charles Rice, coin des rues Jackson et Rousseau, ville de Lafayette, MERCREDI, le vingt-un juillet, 1847, à midi, des propriétés décrites suivantes, savoir:
1. Un lot de batture, situé au faubourg Plaisance dans cette paroisse, marqué et désigné par la lettre C sur un plan dressé par Benjamin Buisson, voyer de la paroisse de Jefferson, en date du bout août 1837. Le dit lot mesure trente-trois pieds un pouce de face à la rue Levée sur toute la profondeur, entre lignes parallèles jusqu'au fleuve Mississipi, (étant à peu près de cent trente pieds plus ou moins).
2. Deux certains lots de terre situés au même faubourg, et désignés sur le même plan par les Nos. sept et huit de l'îlet No. un, borné par les rues Levée, Chippewa, Toledano et Grand Cours Wiltz. Le dit lot No. sept mesure trente-trois pieds un pouce de face à la rue de la Levée sur quatre-vingt-neuf pieds onze pouces et un quart de pouce de profondeur sur la ligne de division du lot No. huit. Le lot No. huit mesure trente-trois pieds un pouce de face à la rue de la Levée, sur quatre-vingt-neuf pieds ... et un quart de pouce de profondeur sur la ligne de division du lot No. sept, et quatre-vingt-dix pieds six pouces sur la ligne de division du lot No. neuf.
3. Un autre lot de terre situé au même faubourg et îlet, désigné sur le même plan par le No. dix. Le dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Chippewa, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.
4. Un certain îlet de terre situé au même faubourg et désigné sur le même plan par le No. vingt-neuf, borné par les rues Grand Cours Wiltz, Toledano, St Denis et St Patrick—le dit îlet se compose de vingt-quatre lots numérotés de un à vingt-quatre inclusivement. Les lots Nos. un, deux, trois, quatre, cinq, vingt-quatre, vingt-trois, vingt-deux, vingt-et-un et vingt, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Toledano, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No. un forme l'encoignure des rues Toledano et St-Denis et le lot No. vingt forme l'encoignure des rues Toledano et St Patrick; les lots Nos. dix et sept mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue ... sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles; les lots numérotés de huit à dix-neuf inclusivement, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Grand Cours Wiltz sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No. huit forme l'encoignure des rues St-Denis et Grand Cours Wiltz; le lot No. dix-sept forme l'encoignure des rues St-Patrick et Grand Cours Wiltz; les lots Nos. dix-huit et dix-neuf mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue St-Patrick, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Le lot de batture C, les lots Nos sept, huit et dix de l'îlet No vingt-neuf, ci-dessus décrits, appartenant aux dites successions en vertu d'un partage entre les propriétaires originaux du faubourg Plaisance, par devant François Joseph Emile Duquesne, notaire public en la paroisse de Jefferson, en date du 30 janvier 1838, les héritiers ne rendent responsables envers des acquéreurs que de ... de leurs actions, faits, ou de ceux de leurs ancêtres.
5. Un certain îlet de terre situé au même faubourg, et désigné par le No vingt sur un plan dressé par Benjamin Buisson, arpenteur, en date du 19 juin 1847, et déposé en l'étude de l'archiviste de la paroisse de Jefferson. Le dit îlet est borné par la rue Grand Cours Wiltz ou Avenue de la Louisiane, la propriété de Mme veuve P. A. Delachaise, et les rues Toledano et Nayades, et se compose de vingt-deux lots, numérotés de un à vingt-deux inclusivement. Les lots numérotés de un à dix inclusivement, mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue des Nayades, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No un forme l'encoignure des rues Grand Cours Wiltz ou Avenue de la Louisiane et Nayades, et le lot No dix forme l'encoignure des rues Nayades et Toledano. Les lots numérotés de onze à seize mesurant chacun vingt-neuf pieds quatre pouces de face à la rue Toledano, sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No seize est borné par la propriété de Mme veuve P. A. Delachaise. Les lots numérotés de dix-sept à vingt-deux inclusivement, mesurant chacun ... [illegible]
6. Douze certains lots de terre au même faubourg, ... [illegible]

Succession de feu Louis Barthélemy Macarty.
Vente de propriété de valeur.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—En vertu de deux ordres de vente, datés des 2 et 16 juin 1847, rendus par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente le mardi, 20 juillet 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-après décrites, savoir:
31. Un lot de terre situé dans la Première Municipalité, rue de la Douane, No 282, entre les rues Marais et Villeré, mesurant 31 pieds 11 pouces et demi de face à la rue de la Douane, sur 147 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur. Il existe sur le dit lot de terre une maison en bois, couverte en bardeaux, composée de quatre chambres, galerie et deux cabinets. Une cuisine en bois composée de trois chambres, un puits en commun avec la propriété voisine. La dite propriété est bornée d'un côté par celle de Mlle Colette Fergus, de l'autre côté par celles ci-dessus décrite, et dans la profondeur par celle de Mlle Ala Chaltz.
18. Un autre lot de terre attenant au précédent, situé rue de la Douane, No. 230, entre les rues Marais et Villeré, mesurant 31 pieds 11 pouces et demi face à la rue de la Douane, sur 147 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur; il existe sur le dit lot de terre, une maison en bois couverte en ... ayant quatre chambres, une galerie et deux cabinets; une cuisine aussi en bois, composée de trois chambres, avec un puits en commun avec la propriété précédemment décrite. La dite propriété est bornée d'un côté par celle de D. Murphy, de l'autre par celle ci-dessus décrite et dans la profondeur par celle appartenant ou ayant appartenu à Mlle ... et A. Boulie.
20. Un autre lot de terre situé rue Madison, No. 15, entre les rues Condé et Vieille Levée, mesurant 20 pieds 10 pouces 6 lignes de face, sur 65 pieds 8 pouces de profondeur, ayant une maison bâtie en briques, couverte en ardoises, avec balcon, composée de trois chambres à feu au premier, de deux chambres à feu au second, et un magasin au rez de chaussée. Une cuisine haute en briques, couverte en ardoises, composée de deux pièces, tuyaux pour l'eau, etc, etc. Le corridor est en commun avec la propriété voisine. La dite propriété est bornée d'un côté par celle de Mlle M. L. P. Macarty, de l'autre, par celle de la succession de feu Macarty, et dans la profondeur par celle de Mme Pontalba.
21. Un autre lot de terre, situé rue Madison, No. 15, attenant au précédent, mesurant 19 pieds 10 pouces de profondeur. Il existe sur le dit lot de terre les mêmes édifices et divisions que ceux décrits dans la propriété précédente. La dite propriété est bornée des deux côtés par celles appartenant à la succession du feu Macarty, et dans la profondeur par celle de Mme Pontalba.
22. Un lot de terre situé rue Madison, No. 19 attenant au précédent, mesurant 18 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la dite rue Madison, sur 65 pieds 8 pouces de profondeur. Il existe sur le dit lot les mêmes édifices et améliorations que sur celui qui précède. La dite propriété est bornée des deux côtés par celles de la succession du feu Macarty, et dans le fond par celle de Mme de Pontalba.
23. Un autre lot de terre situé rue Madison, No. 21, attenant au précédent, mesurant 20 pieds 1 pouces 4 lignes de face à la dite rue Madison, sur 65 pieds 8 pouces de profondeur. Il existe sur le dit lot, les mêmes édifices, améliorations et divisions que sur le lot précédent. La dite propriété est bornée d'un côté par celle de la succession du feu Macarty, de l'autre par celle de M. L. Marat, et dans la profondeur par celle de Mme de Pontalba. Ces quatre dernières propriétés, c'est à dire les Nos. 13, 17, 19 et 21, sont louées à bail jusqu'au 30 septembre 1848 à M. M. Carranous. Les acquéreurs recevront du dit Carranous à l'expiration de chaque mois $37 50 cents de loyer pour chaque maison. Elles formeront quatre propriétés distinctes, et ont un corridor commun à chaque deux maisons.
24. La moitié indivise d'un lot de terre situé dans la Première Municipalité, rue Royale, Nos. 116 et 118, entre les rues St-Louis et Conti, mesurant 35 pieds 7 pouces de face à la rue Royale, sur 128 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Conti. Celle du côté de la rue St-Louis, a 45 pieds de profondeur rétrécissant de 8 pieds, et de ce point jusqu'à 16 pieds 1 pouce de profondeur rétrécissant encore de 20 pieds 10 pouces, et de 14 60 pieds et 2 pouces au lieu de la totalité de la profondeur, au bout de laquelle il ... [illegible]
... se trouvent sur le dit lot de terre, avec ... d'un côté par la propriété de P. Lacroix et de l'autre par ... et dans la profondeur par ... [illegible]
37o. Un îlet de terre dans la paroisse de Jefferson, dans la ville de Carrollton, compris entre les rues Nelson, Washington, Burdett et Nelson, composé de 18 lots du No 1 à 18 inclusivement.
38o. Quinze lots de terre dans la même ville de Carrollton, compris entre les rues Nelson, Washington, Burdett et Hampson, désignés par les Nos 3 à ...
39o. Cinq lots de terre dans la même ville de Carrollton, compris entre les rues Nelson, Burdett, Adams et Basse, désignés par les Nos 2 à 6 inclusivement.
41o. Dix lots de terre situés à Bloomingdale, même paroisse, désignés sur les Nos 141 à 150 inclusivement, situés entre les rues ... et l'Etat et bornés dans la profondeur par la propriété Burthe.
... Dix huit lots de terre situés à Bloomingdale, même paroisse, désignés par les Nos ... à ... inclusivement; les dits lots situés entre les rues de l'Etat et bornés dans la profondeur par la propriété Burthe.

CONDITIONS:
1.—Les propriétés seront vendues—Un quart comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit. Les acquéreurs de toutes les propriétés ci-dessus décrites, fourniront leurs billets à leur ordre, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
2.—Les actes de vente seront passés pardevant M. Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs, ... [illegible]
3.—Les acheteurs s'obligeront aussitôt après la vente, à endosser les propriétés ... [illegible]
4.—Les acquéreurs devront dans les dix jours qui suivront la vente, déposer le montant de leurs adjudications respectives entre les mains de mon notaire, ... [illegible]
5.—Les mises en possession des susdites propriétés ... par les acquéreurs.
Nota.—Les plans des propriétés seront exposés dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, le jour de la vente.
Les acquéreurs ne jouiront des loyers des dites propriétés qu'à partir du 1er août 1847.
Les taxes sur les susdites propriétés pour l'année 1847, seront à la charge des acquéreurs.
JOHN L. LEWIS,
17juin Shérif de la paroisse d'Orléans

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. 462—Les Maire, Aldermen et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans vs Marie Beaulieu—En vertu d'un jugement rendu le 29 juin et signé le 3 juillet 1847, ordonnant la vente de la propriété ci-après décrite et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi, 21 juillet 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à la folle enchère de la dite Marie Beaulieu, (laquelle ne s'est pas conformée aux conditions de l'adjudication à elle faite le 20 décembre 1839), à l'adjudication de la dite propriété dont suit la description:
Un lot de terre situé dans la Municipalité No. 1, dans l'îlet borné par les rues du Canal, des Marais, de la Douane et Villeré, mesurant (mesure américaine) 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Villeré sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot de terre désigné sous le No. dix, de l'îlet No. vingt-huit, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, date du 8 octobre 1839.
Conditions: comptant,
JOHN L. LEWIS,
10 juil—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—No 836—Kirkman et Dyas vs R. Wallace & Co.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, 23 juillet 1847, à 3 heures P. M. en un magasin de dépôt, rue St-Anne, No. 49, à l'adjudication de Deux paniers et d'un grand boucaut de FAYENCE, assortie pour un magasin à la campagne, ainsi qu'il appert de la facture en mon bureau, saisis dans la dite affaire.
Conditions: comptant. JOHN L. LEWIS,
16juil—3en10j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans,—No 1,216—(Cour de Paroisse)—Bedford, Breedlove et Robeson vs leurs créanciers—En vertu d'un ordre de vente daté du 29 juin 1847, à moi adressé par l'hon. Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 2 août 1847, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre celles Gravier et Natchez, sous la surveillance de Chs. Gardiner, syndic, pour le compte des créanciers des insolvables, à l'adjudication des bons droits, titres et intérêts des dits insolvables aux dits du bateau à vapeur Tennessee sombré près Vick Island, dans la rivière Mississipi, entre l'Etat de la Louisiane et l'Etat du Mississipi, abandonnés par les dits insolvables à leurs créanciers.
Conditions: comptant.
JOHN L. LEWIS,
1 juil—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. 289—Henry LeGendre vs C. L. Fulmer, épouse de John Elbridge Gerry Chase et son mari—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, 17 juillet 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, de la propriété foncière ci-après décrite, saisie dans la dite affaire, savoir:
La totalité de leurs indivis de trois certaines lots de terre, situés au faubourg de l'Annonciation, dans la Municipalité No. 2, de cette ville, désignés sous les Nos. Un, Quarante et Trente dans l'îlet No. Quarante un, borné par les rues La Course, de l'Annonciation, Robin et Constance, conformément au plan du dit faubourg de l'Annonciation, déposé en l'étude de Louis T. Caire, un des notaires de cette ville; lesquels trois lots sont contigus; et le lot No. Un formant l'angle des rues La Course et de l'Annonciation, mesurant trente pieds de face à la rue La Course, sur cent vingt pieds de profondeur et de face à la rue de l'Annonciation. Le No. Quarante mesure trente pieds de face à la rue La Course, sur cent vingt pieds de profondeur. Et le lot No. Trente mesure quarante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout mesure française. Ensemble avec le droit indivis des bâtisses et améliorations qui existent sur les dits lots de terre. Conditions: comptant.
JOHN L. LEWIS,
16 juin—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

A vendre en débarquement du navire Pariséen, venant de ...:
... [illegible]
16 juin V. MARSTRAN,
... rue St-Louis.

HUILE de Palma Christi, en barils, à vendre par
H BONNABEL,
2 juil Droguiste, rue Tchoupitoulas

POTASSE bleue et ..., en caisses, à vendre par H BONNABEL,
2 juil Droguiste, rue Tchoupitoulas

BOTTES, Souliers et Brodequins—... à vendre par
G W DUNBAR,
8mai 30, rue de la Douane

... CHARLES ... en déb. du tribunal de la dite Cour ...
Drouet, notaire public pour la paroisse d'Orléans.
F. D. DEWEES,
21juin Shérif de la paroisse de Jefferson

VENTES JUDICIAIRES.
Succession de feu Louis Barthélemy Macarty.

... [illegible] ... Chaque vendeur ... par Bayle & Chaney ...
Termes et conditions.—... [illegible]
N. B. Les actes de vente pardevant Onésiphore Drouet, notaire public pour la paroisse d'Orléans.
F. D. DEWEES,
21juin Shérif de la paroisse de Jefferson

... [illegible]
Un sofa en acajou, Un lavabo,
Une armoire acajou, Deux paires candélabres,
Une toilette dessus de marbre, Une table,
Un tabouret pour piano, Huit tableaux gravés,
Une table de toilette avec bouton, Un side-board,
Une do do do do Une table en acajou,
Une grande glace française, Un garde-manger,
Une do do do Huit chaises,
Une paire chenets en cuivre, Une guitare,
Deux lampes Sinombres, Deux vases à fleurs,
Quatre grandes glaces avec rideaux,
Trois lits ... à fleurs,
Un ... avec bois,
Un lot de musique, Deux candélabres bronze,
Une bergère en acajou, Une pièce serge noire,
Deux lits ... acajou,
Douze ... crêpe noir. Conditions—comptant.
JOHN L. LEWIS,
15 juil—3en10 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feu Bernard Carréol, décédé. Dans l'affaire des mineurs ..., Octave et Adolphe Carréol.
PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. 775—En vertu d'un ordre de vente, daté du 19 mai 1847, à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 15 de juillet 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte des dits mineurs, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, savoir:
1o. Un lot de terre, situé au faubourg Marigny, dans la Municipalité No. 2, de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Amour, Union, Craps et Bagatelle, et ayant, le dit lot, soixante pieds de face à la dite rue de l'Union, sur 60 pieds de profondeur, et face à la dite rue d'Amour, (entre lignes parallèles), et formant l'angle des deux dernières rues.
2o. Un autre lot de terre, situé au même faubourg et dans le dit îlet, contigu du côté de la rue de l'Union, au lot précédemment décrit, ayant également mesure française, 60 pieds de face à la dite rue de l'Union, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le tout conformément à un croquis de plan qui sera exhibé à la vente.
Ces deux lots de terre formant ensemble la totalité du lot numéro 266, de l'îlet numéro 21, sur le plan primitif du dit faubourg Marigny.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont sur les dits deux lots de terre.
Conditions—Un quart comptant, et la balance à une, deux et 3 ans en billets endossés à la satisfaction, et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acquéreur devra faire assurer les bâtisses pour au moins le tiers du montant de la vente, et la police devra être transférée à M. Coulon, tuteur des dits mineurs.
Les actes de vente seront passés pardevant Adolphe Doriocourt, notaire public, aux frais des acquéreurs.
JOHN L. LEWIS,
8juin—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feu James Holbert, décédé.
PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 1685—En vertu d'un ordre de vente daté du 1er juillet 1847, et à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai le jeudi 15 de juillet 1847, à 5 heures de l'après midi, au domicile dernièrement occupé par le défunt, rue Mandeville, entre les rues Urquhart et Girod, pour le compte de ladite succession, à l'adjudication des effets mobiliers du défunt, savoir:
1 table en acajou, 1 bureau do, 1 vieux pupitre, 1 vieille berceuse, 5 vieilles chaises, 2 cylindres, 4 vieux cadres, 1 vieux miroir et 1 tableau, 1 vieille ..., 1 porte-pot, 1 lit et ses matelas, 1 grande glace, 3 vieilles chaises, 3 vieilles tables, 1 lot de ..., 3 vieilles chaises et 1 lot de meubles et ustensiles de cuisine. Conditions:—comptant.
JOHN L. LEWIS,
Juin—3en10 Shérif de la Paroisse d'Orléans

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 14,476. (P. C.)—Mme de L. ... vs. Octave Lavaudais—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 15 de juillet 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété foncière et de l'esclave ci-après, saisis dans ladite affaire, savoir:
1o. Un certain lot de terre dans ... No ... Un, suivant un plan dressé le 24 mai 1835 par Benjamin Buisson arpenteur, et déposé ... de Félix de Armas, notaire public, ... mesurant ... pieds de face à la rue de l'Esplanade, ... entre les rues de la Vieille Levée et Moreau, sur 165 pieds 6 pouces de profondeur, borné à droite par la propriété de François Sel et à gauche par le lot de terre No Deux. Le dit lot de terre est sujet à une vente annuelle ... de $30 payable trimestriellement, sur un capital de $500.
Un lot de terre contigu au précédent, désigné ... sur le même plan, sous le No Deux, ayant 29 pieds 6 pouces de face à la rue de l'Esplanade, sur 165 pieds 6 pouces de profondeur, borné à droite par le lot No Un et à gauche par le lot No Trois. ... pour plus amplement de l'acte de vente passé le 28 juillet 1835 par F. Buisson, alors shérif de la paroisse d'Orléans, audit Octave Lavaudais.
Le dit lot de terre est sujet à une rente annuelle et perpétuelle de $30 payable trimestriellement sur un capital de $500.
Et l'esclave nommé LOUIS, mulâtre âgé d'environ 38 ans.
Conditions—Comptant.
JOHN L. LEWIS,
... Shérif de la paroisse d'Orléans.

VENTE A L'EFFET D'OPERER UN PARTAGE
Succession de feue dame ... Balthazar Pasche, décédée.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—No. 360—En vertu d'un ordre de vente rendu le 31 mai et signé le 4 juin 1847, ordonnant la vente de la propriété ci-après décrite, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 17 juillet 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'effet d'opérer un partage, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, de la propriété dont suit la description:
Un lot de terre formant encoignure aux rues Chapeau du Bayou et Plauché, ayant face sur la rue Bayou, 34 pieds de face audit Chemin, sur 120 pieds de face à la rue Plauché, et 86 pieds 6 pouces ... sur une autre ligne de profondeur et 34 pieds ... de face ... dans le fond.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont sur le dit lot de terre.
Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12, et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction des parties, et portant hypothèque et privilège du vendeur jusqu'à paiement final.
L'acte de vente aux ... pardevant ... de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
JOHN L. LEWIS,
... Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feue Lucy M. Brunet, décédée.
TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—No 434. En vertu d'un ordre de vente daté du 29 juin 1847 ... par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans ... je procéderai le lundi 2 août 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, ... entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication des esclaves, pour le compte de ... savoir:
MARY nommée PAULINE, âgée de 25 ans,
SALLY, âgée de 25 ans,
RACHEL, âgée de 25 ans, avec son enfant âgé de 2 ans.
Conditions: Un tiers payable comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés et garantis par hypothèque spéciale sur les dits esclaves jusqu'à parfait paiement.
JOHN L. LEWIS,
1er juillet—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—No 15,838.—(Cour de Paroisse)—James Erwin vs. G. W. Benson.—Fi. Fa. en faveur d'Andrew Erwin.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 17 de juillet 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir:
NEUF CERTAINS LOTS DE TERRE situés au faubourg Bolsed, dans la municipalité No 2 de la Nlle-Orléans, désignés sous les numéros 15, 16, 18, 27, 28, 29, 31 et 32 dans l'îlet borné par les rues Front, la Nlle-Levée, Benjamin et Suzette.
Les lots Nos 15 et 16 mesurent chacun 24 pieds de face à la rue Benjamin sur 129 pieds de profondeur.
Le lot No 18 forme l'angle des rues de la Nlle-Levée et Benjamin, et mesure 24 pieds de face à la rue de la Nlle-Levée sur 165 pieds de profondeur et face à la rue Benjamin.
Le lot No 19 mesure 24 pieds de face à la rue de la Nlle-Levée, sur 165 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les lots Nos 27, 28 et 29 mesurent chacun 24 pieds de face à la rue de la Nlle-Levée, sur 165 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Les lots Nos 31 et 32 mesurent chacun 24 pieds de face à la rue Suzette sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le tout ... conformément au plan dressé par ... architecte, dans le 1er mars 1837 ... par ... W. Y. Lewis, ci-devant notaire public à la Nlle-Orléans.
Tous les droits, titres et intérêts du défendeur G. W. Benson, à un certain lot de terre situé dans la Municipalité No 2 de la Nlle-Orléans, ... formant l'encoignure des rues Magasin, Poydras, Lafayette et du Camp, ... [illegible]
Conditions—comptant.
JOHN L. LEWIS,
12juil—3en30 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. No 15,571—(Cour de Paroisse)—... Conway ... [illegible] ... je procéderai ... à l'adjudication de la propriété ... [illegible]
Un certain lot de terre ... rue Lafayette, ... [illegible]
Conditions:—comptant.
JOHN L. LEWIS,
14 juillet—3en30 Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de Daniel Duncan.
PAR BEARD, CALHOUN & Co, Encanteurs.
IL sera vendu à l'encan, samedi 31 juillet, à midi, à l'Arcade de Banks,—En vertu d'un ordre de l'honorable Th. H. Kennedy, juge de la Cour de Districts de la Nlle-Orléans, en date du 29 juin 1847, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de Duncan.
Un certain lot de terre, désigné sous le No 5, dans l'îlet ... par les rues Prytanie, Melpomène et Coliseum, ... [illegible]
... [illegible]
171 ... [illegible]
SUCRE HAVANE—... caisses ... à vendre par L. CANTIN,
42, Gravier

VENTES DE LA JOURNEE.

PAR SPEAR & CARMAN, Encanteurs.
AUJOURD'HUI 15 juillet, à 4 heures et demie de l'après-midi, il sera vendu sur la Levée, en face de la rue Julia, sous l'inspection des gardiens du port, et pour compte de qui il appartiendra:
... barils de FARINE plus ou moins endommagée sur le steamer Maria, en venant de Cincinnati à ce port, et débarquée ici.
Conditions comptant. 15juil

Marchandises et Chapeaux.
PAR SYKES & HYDE.
A. Devaux, Encanteur.
AUJOURD'HUI, jeudi 15, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à leur salle d'encan, 51, rue des Magasins, pour compte de qui il appartiendra:
17 balles coton écru; 3 caisses indienne bleue; 27 caisses chapeaux; légèrement endommagés sur le vapeur New-Hampshire. 15juil

PAR SYKES & HYDE.
A. Devaux, Encanteur.
AUJOURD'HUI jeudi 15 courant, à neuf heures, il sera vendu sur la Levée, en face de la rue Girod, sous l'inspection des gardiens du port, et pour compte de qui il appartiendra:
200 barils de Farine plus ou moins avariée sur le chalan Bull of the Woods.
300 sacs maïs plus ou moins avarié, sur le chalan du capt. Robert Smith.
300 sacs blé plus ou moins avarié.
Immédiatement après, sur le Wharf de la rue Julia:
50 barils farine, plus ou moins avariée.
Conditions: comptant. 15juil

PAR J. FERNANDEZ & WHITING.
Magasin de Chaussures et Vitrières.
IL sera vendu jeudi prochain, 15 du courant, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Bourgogne et Ste-Anne, le contenu d'un magasin de chaussures, consistant en souliers pour femmes, hommes et enfans, bottes, brodequins, comptoirs, vitrières, étagères, &c. &c.
On pourra traiter à l'amiable, en s'adressant sur les lieux. 13juil

VENTES A L'ENCAN.

PAR ABAT & DOMINGON.
IL sera vendu samedi 17 juillet 1847, à midi, à la Bourse de Cité:
La mulâtresse LUCILE, âgée d'environ 30 ans, créole, parlant l'anglais et le français, un peu cuisinière et un peu blanchisseuse, avec son enfant William, âgé d'environ 5 ans, pleinement garantis sous tous les rapports.
Conditions:—comptant. 15 juil

PAR S. GUINAULT, Encanteur.
Terrain sur la promenade Carondelet.
IL sera vendu samedi, 17 juillet 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:
Un Lot de Terre situé au faubourg Tremé, ayant 25 pieds de face au Canal Carondelet sur 110 pieds de profondeur, entre la promenade Claiborne et la rue Derbigny. Ce terrain est parfaitement remblayé.
Conditions—Moitié comptant, balance à 6 mois de crédit, en billets endossés et hypothèque. 15juil

PAR S. GUINAULT.
Famille d'esclaves de Valeur.
IL sera vendu samedi, 17 juillet 1847, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:
SYLVIE, âgée d'environ 27 ans, avec ses deux enfans Théophile, d'environ 13 ans, domestique très intelligent, et Jules, griffe d'environ 4 ans. SYLVIE est bonne blanchisseuse et repasseuse, bonne cuisinière et bonne domestique de maison. Cette famille est garantie sous tous les rapports.
Conditions: 1/3 comptant, et la balance à 6 mois de crédit en billet endossé et hypothèque. 15juil

Maison sur la rue Casacalvo.
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.
SAMEDI, 17 juillet 1847, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St Louis, UN LOT DE TERRE avec les améliorations qui s'y trouvent, situé sur la rue Casacalvo, entre les rues Clouet et Montegut, désigné par le No. 7, le dit lot mesure trente huit pieds et onze pouces de face à la rue Casacalvo sur une profondeur de cent trente six pieds à peu près. Il a sur ce terrain une maison contenant quatre chambres à feu, galerie, cabinets, &c, &c.
La dite maison ainsi que la cuisine, sont divisées de manière à pouvoir être louées à deux locataires différents. La banquette est de briques et curbes tonés.
Termes et conditions:—La moitié comptant, et la balance à un crédit d'un an, en billet ou billets endossés à la satisfaction du vendeur, et portant hypothèque spéciale sur la dite propriété. Si le ... billets n'étaient payés à leur échéance, ils porteront intérêt au taux de ... pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement.
15 juillet

PAR P. E. TRICOU.
Succession de J. J. Bise.
EN vertu d'un ordre de l'honorable deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 10 juillet 1847, il sera vendu lundi, 16 août 1847, à midi précis, à la Bourse de Cité, rue St Louis, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de J. J. Bise, savoir:
Deux terrains situés sur le chemin de la Métairie, dans la paroisse de Jefferson.
Le terrain No 1 ... d'un arpent de face au côté sud du chemin de la Métairie sur vingt-cinq ... de profondeur entre lignes parallèles.
Le terrain No 2 mesure un arpent de face au côté nord du chemin de la Métairie, sur une profondeur s'étendant jusqu'au lac Pontchartrain, ... avec toutes les bâtisses et améliorations ... consistant en une bonne et grande maison, ... cuisine, hangars, &c. ...
Conditions: Un cinquième comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés ... et intérêt ... dans le cas de non paiement à l'échéance ...
Actes de vente pardevant A. D. Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
13 juil—15, 31, 16

Succession de feu Wm ... Gillespy.
Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No. 125
PAR SPEAR & CARMAN, Encanteurs.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 12 juin 1847, il sera vendu ... samedi ... juillet 1847, à une heure de l'après-midi, ... pour compte de la susdite succession:
17 Mulets, 5 chevaux, 12 drays avec ... harnais, ... et matériels, ...
Immédiatement après, à l'encoignure des rues Magasin et Benjamin, 3 tapis, un bois de lit, 3 matelas, une moustiquaire, une cuisine en fer, et un lot d'ustensiles de cuisine.
Conditions comptant. 15 juil—3en10

PAR S. GUINAULT
Succession de Joseph Marc Antoine ...
EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 28 juillet 1847, il sera vendu lundi, 26 juillet 1847, à ... heures précises de l'après-midi, rue Bourbon, entre St-Pierre et Toulouse, ... pour compte de la susdite succession, les effets mobiliers suivants, savoir:
Un lot de ... en plaques de grandeurs et qualités assorties.
Un lot de linge du défunt ...
... [illegible]
Conditions—comptant.

Beau Terrain
DANS LA PREMIERE MUNICIPALITE.
PAR M. BARNETT Jr., Encanteur.
SAMEDI, le 17 juillet, il sera vendu à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis:
Un terrain situé dans une des quartiers les plus agréables pour y faire sa résidence, mesurant 120 pieds 6 pouces de face à la rue de l'Esplanade, entre les rues Royale et Condé, sur 150 pieds de profondeur.
Conditions: La moitié comptant, la moitié à un an de terme. 10 juil

Propriété de grande valeur dans la 3e Municipalité.
PAR ABAT & DOMINGON.
IL sera vendu sans réserve pour cause de maladie, le samedi 17 juillet 1847, à midi, à la Bourse de Cité, d'après le plan qui y est exposé:
Une belle résidence, sise entre les rues St Avide, Bagatelle, Prosper et St Antoine, mesurant 120 pieds 3 pouces de face à la rue St Antoine, sur 113 pieds 10 pouces de profondeur, et 2 terrains dans le fond mesurant 100 pieds 4 pouces 4 lignes sur la profondeur à la rue St Antoine; ensemble une maison nouvellement bâtie à l'encoignure, composée de 4 chambres, galerie avec cuisine, boulanger, puits, jardin avec près de 150 arbres fruitiers, et autres améliorations.
Conditions—1/4 comptant, balance à 6, 12 et 18 mois.
Banquettes faites en bois et payées.
Les acheteurs sont invités à aller examiner cette propriété. 9juil—12,15,16,17

Succession de Rachel Bannister.
VENTE DE PROPRIETES FONCIERES
Au Faubourg Lussolais, Paroisse de Jefferson.
PAR SPEAR & CARMAN,
Encanteurs ...
EN vertu d'un ordre de l'Hon. Première Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 28 juin 1847, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, samedi le 24 juillet 1847, à midi, pour compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrites:
Six terrains, dans l'îlet No. 43, borné par les rues Première, Seconde, Division et Rousseau, et désignés sous les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6, sur un plan dressé par H. Mossmann.
1o. Le No 1 forme l'encoignure des rues Rousseau et Première, mesure 65 pieds de face à la rue Rousseau, sur 135 pieds de profondeur et face à la rue Première, avec ameublement, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en 12 chambres et ses dépendances.
2o. Le No 2 mesure 29 pieds 6 pouces de face à la rue Rousseau, sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, contigus au No 1.
3o. Le No 3 mesure 25 pieds de face à la rue Rousseau sur 167 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
4o. Le No 4 mesure 25 pieds 6 pouces de face aux rues Rousseau et Division, sur 167 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une raffinerie de sucre et dépendances.
5o. Le No 5 forme l'encoignure des rues Division et Première, mesurant 21 pieds 5 pouces de face à la rue Première, sur 95 pieds de profondeur et face à la rue Division, et sur l'autre ligne.
6o. Le No. 6 mesure 21 pieds 5 pouces de face à la rue Première sur une profondeur de 95 pieds, entre lignes parallèles; contigu aux Nos 5 et 1.
Conditions: Un quart comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Si les dits billets n'étaient pas payés à l'échéance, ils porteront intérêt à raison de ... pour cent par an, jusqu'à paiement final, comme clause pénale seulement.
Actes de vente pardevant Lucien Hermann, notaire public, aux frais des acquéreurs.
1juin—22, 21, 23 et 24

VENTE DE SYNDIC.
PAR N. VIGNIE.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 22 juin 1847, il sera vendu en vente publique, le samedi 14 août 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, les propriétés suivantes, abandonnées par Louis Boullgny, à ses créanciers, savoir:
Quatre lots de Terre dans le faubourg Boullgny, et désignés par les Nos 24, 130, ... l'îlet No 1.
Deux lots de terre désignés par les Nos 10 et 11 de l'îlet No 1.
Trois lots de terre désignés par les Nos 5, 6 et 7 de l'îlet No 3.
Deux lots de terre désignés par les Nos 3, 5 et 6, de l'îlet No 3.
Le tout conformément au plan dudit faubourg ...
Conditions—comptant.
Les actes de vente pardevant L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs.
... 14 juin

BOUTEILLES VIDES.—20 paniers bouteilles ... en débarquement du navire Providence, à vendre par NUMA LACOSTE,
... rue Royale.

A VENDRE au magasin, 200 barriques vin rouge ... [illegible] ... Château Margaux, ... Château Léoville, ... [illegible] ... vin blanc Haut Sauterne, ... 20 barils ... Cognac A. ... [illegible]
A vendre par NUMA LACOSTE,
... rue Royale.

POUR LES ATTAKAPAS.
Le bateau à vapeur VESTA, capitaine Edmond Castille, reçoit actuellement son fret et partira mercredi, 14 courant, à dix heures A. M. Il prendra du fret et des passagers pour St-Martinville, Nouvelle-Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, la Baie de Berwick, Bayou Bœuf, et tous les ports intermédiaires sur la route. Pour plus amples informations, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Bienville, ou à JOHN HALL,
12 juil No. 1, Front Levée.

ARRANGEMENT D'ETE.
Le bateau à vapeur ELISKA, capt J. G. Landry, pour la côte, Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Port-Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Pointe-Coupée et Tunica, partant de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches et mercredis, à 9 heures A. M.; et de Bayou Sara tous les lundi et vendredi, à 10 heures A. M.
Pour fret ou passage, s'adresser à Brand & Lanphy ou à Gerard & Ferrier. 28 juin.

VAPEUR DE LA MALLE DES E. U. CORA.
Pour Donaldsonville, Plaquemines, Bâton-Rouge, Port-Hudson, Bayou Sarah et la Côte.—Le vapeur CORA, capt J. Hooper, partira de la Nlle-Orléans, tous les dimanche et mercredi, à 9 heures A. M., pour les ports ci-dessus, et partira du Bayou Sarah, pour la Nouvelle-Orléans, tous les lundi et jeudi après l'arrivée des chars à vapeur.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au débarcadère des paquebots de Bayou Sara, ou à
3juin—3m J. M. CREARY, 3 Tchoupitoulas.

POUR LA BALIZE, fort Jack son et tous les points intermédiaires.—Le vapeur neuf COURRIER, capt. St Martin, partira de la Nouvelle Orléans pour la Balize, tous les samedis matin, à 9 heures précises, et de la Balize pour la Nouvelle-Orléans, tous les lundis matin, à 9 heures, arrivant en ville le mardi soir suivant.
Le Courrier a été acheté expressément pour ces voyages. MM. les habitans peuvent être assurés qu'il naviguera toute l'année.
Pour plus de renseignements, s'adresser à bord ou à A. LAROSE & Co,
... 70, Vieille Levée.

A AFFRETER.—Le joli brick LEOPOLDO O'DONNEL, capitaine P. Colombel, du port de ... cents barils, ayant de bons aménagements pour passagers. Il est prêt à prendre la mer.
S'adresser au capitaine, à bord, ou à
9juil A. LAROSE & Co, 71, Vieille Levée,

A AFFRETER.—La goëlette MARIA LOUISA, du port de 400 barils. S'adresser à
A. LAROSE & Co,
9juil 71, Vieille Levée

ON a besoin d'un navire d'environ 400 tonneaux pour prendre un chargement consistant principalement en boucauts de tabac, balles de coton et la reste en merrains pour fardage seulement. S'adresser à
L. BELFIRA, courtier de douane,
2 juillet encoig. Douane et Clinton en haut.

POUR NEW YORK—Ligne d'Union—Le paquebot CHARLEMAGNE, capt. Packard, ayant presque tout son chargement, partira sous peu. Pour fret de 800 balles ou leur encombrement, ou passage, ayant de belles cabines, s'adresser à bord vis-à-vis la halle aux légumes ou à
J. W. STANTON & Co,
13 juil coin Magasins et Lafayette

POUR BOSTON—La barque KEPLER, capitaine Pearson, partira incessamment. Pour passage, s'adresser à bord, vis à vis la Presse d'Orléans, ou à L. H. GALE,
14 juillet 93 Commune.

POUR NEW-YORK.—La barque PRUDENT, capitaine D. Daris, partira sous. Pour balance du fret ou pour passage, s'adresser à bord, vis à vis le railroad ou à
J W STANTON & Co,
13 juil Encoig. Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK.—Le brick HARRIET, capt. Walsh, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le Triangle 2me Municipalité, ou à
J. W. STANTON & CO,
9juil coin Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK.—Le navire paquebot CLIFTON, capitaine Ingersoll, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la Halle aux légumes, ou à
JOHN O. WOODRUFF & Co,
7 juil 93 Magasins

POUR NEW-YORK.—Passage seulement—Le paquebot UNION, capitaine Wilray, ayant tout son chargement, prendra quelques passagers, dans ses belles cabines. S'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à
J W STANTON & Co,
6 juil coin Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK.—Le navire OSWEGO, capitaine Thomas, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la marché aux légumes, ou à
JOHN O. WOODRUFF & Co,
25juin 93, Magasins

POUR GENES.—Le navire Sarde voilier A. No 1, MOZART, capitaine Lewis, partira incessamment pour Gênes.
Pour passage, ayant des beaux aménagements, s'adresser à bord ou à L. H. GALE,
15 juil 93, rue de la Commune

POUR LE HAVRE.—Passage seulement.—Le beau navire fin voilier A. No. 1, ZENOBIA, capitaine Kinney, partira sous peu.
Pour passage seulement, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L. H. GALE,
15 juil 93, rue de la Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire ALERTO, capt. B. Cook, partira incessamment. Pour balance de fret, ou passage, s'adresser à bord, au capitaine, ou à
JENKINS & TIGLER,
5 juil 95, Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire SEVERN, capt Myers, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
9 juil L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire HOWARD, capitaine Hill, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER,
29 juin 95, Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire français FERRIERE, capitaine A. Guenon, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine ou à
JENKINS & TIGLER,
... 95, Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire HENRY FWBANK, capt. Tarper, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
9 juil 93, Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier et de première classe NEW JERSEY, capitaine Harlow, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
7 juil 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—La barque KILBY, capt. Carter, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER,
28 juin 95 rue Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire LEONIDAS, cap. Counce, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
2 juillet LEVI H. GALE.

POUR LIVERPOOL.—Le navire DAMASCUS, capitaine Hale, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
29 juin 93, Commune.

Pour Liverpool.—Le beau navire fin voilier et de première classe COLUMBIA, capitaine Rollins, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
1er juillet 93, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire PHARSALIA, capitaine Allen, partira incessamment. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
23 juin 93 Commune

POUR TRIESTE.—La barque fine voilière et de 1ère classe CHESTER, capt. Lander, partira incessamment.
Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L. H. GALE,
7 juil 93, rue de la Commune.

FOIN—300 balles, foin supérieur, de Jersey, en débarquement du navire Union, à vendre par
J W STANTON & Co,
16 juin Encoignure Magasins et Lafayette

EAU DE VIE de la Rochelle.
5 demi-pipes Cognac, de preuve, John Durand & Co.
10 demi-pipes do do do
en débarquement du Pionier, par
... J. & J. TARDOS, 15, Conti.

DAME-JEANNES—1,000 dame-jeannes françaises, de 5 gallons, en débarquement du navire Taleah, du Havre, à vendre par L. CANTIN,
... 42, rue Gravier

VIN, EAU DE VIE, etc.—31 demi barriques Haut Sauterne; 30 barriques vin rouge pour familles; 65 do Bergerac; 65 do St Julien; 135 quarante ... Ph. Godard; 2 do do Castillon 1835; 7 do ... de J. J. Dupuy; 3 do do Castillon 1835; 8 barils whiskey Monongahela; 300 tierçons ... Cognac ... et Champagne; 36 boites champignons; 200 demi do do ... boites truffes; 60 do de pois; 100 demi do de ... chapeaux de ... fins; 110 paniers huile de Plagnol, bouteilles de 24 onces, 50 do champagne; 10 caisses vin blanc de Graves; 20 do Médoc rouge; 20 do St Estèphe; 40 do Château La fitte; 30 do eau de fleur d'oranger; 10 ... bouchons, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
24 juin 17 et 19 St-Louis

Conserves alimentaires.
RECU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:
... boites cèpes à l'huile,
300 quarts de boites sardines à l'huile,
175 boites truffes du Périgord au naturel,
50 do do do ...
200 demi boites do do ...
100 do do do ...
150 boites haricots gras, ...
200 boites, demi et quarts de ... [illegible]
Toutes ces conserves sont de la marque de ... et Co. CHARLES DUFOUR,
17juin 11, Conti.

J. LEVOIS,
58, rue de Chartres,
OFFRE à vendre, en débarquement des navires Waldemar, Viola et Narragansett, du Havre:
27 caisses chapeaux de paille, consistant en:
Chapeaux paille bords doublés pour hommes,
do do do ... gris do
do do do ... do
do do do ... noirs do
Chapeaux paille bords simples pour hommes,
do do do ... gris do
do do do ... do
do do do ... noirs do
Chapeaux paille d'Italie pour hommes et enfants,
Chapeaux paille cousue pour hommes et enfants,
Chapeaux paille, ... pour femmes,
do do de Toscans pour femmes et fillettes
Capotines paille d'Italie pour fillettes.
AUSSI:
Une caisse bretelles tricot coton blanc,
Une do ... coton écru pour ...
Une do ... [illegible]
Une do ... [illegible]
Une do ... métalliques,
Une do ... [illegible]

G. W. DUNBAR,
MARCHAND EN GROS
DE BOTTES ET DE SOULIERS,
No. 30, RUE DE LA DOUANE,
NOUVELLE-ORLEANS.
Les marchands de la campagne ... trouveront ... un assortiment ... [illegible]

CEINTURES à argent pour Voyageurs—30 douzaines Ceintures Françaises en cuir, ... à vendre par LOISON & SILVESTRE,
24juin 67, rue de Chartres.

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment ... [illegible] ... à vendre par
LABORDE & ...
... [illegible]

FARINE ... [illegible]

PLANTES ... [illegible] ... par JOHN O. WOODRUFF & Co.

A VENDRE en débarquement ... [illegible]
... 10 juil ... rue de Louis.